

Un comité emmené par la Jeunesse socialiste dénonce une réduction de 2 millions par an de la subvention aux HES genevoises, votée par la majorité de droite au Grand Conseil

HES, un référendum contre les coupes

MARC LALIVE D'EPINAY

Genève ► Jeudi matin, la Jeunesse socialiste, rejointe par Solidarités, le PS, les Vert-es, les Jeunes vert-es et le MCG ainsi que la faïtière des associations du personnel de la HES Genève et des syndicats d'étudiant-es, ont annoncé le lancement d'un référendum contre la réduction de 2 millions de francs par année pour la subvention des HES-SO de Genève.

Le financement annuel accordé aux six hautes écoles qui composent l'institution se montait initialement à 35 millions par année, avant d'être ramené à 33 millions. Comment? Lors du renouvellement du contrat de prestations entre l'Etat et la HES-SO Genève, le Conseil d'Etat et la majorité du Grand Conseil (UDC, PLR, LC et LJS) ont en effet imposé un amendement coupant 2 millions de francs par an dans le financement de la HES-SO Genève, soit 6 millions sur trois ans. Une saignée que le Conseil d'Etat estime compensée par une hausse des taxes d'écologie, qui devrait ramener près de 3 millions par année aux hautes écoles du canton.

Calcul fallacieux

Un calcul fallacieux selon les référendaires. «Cette coupe est profondément choquante, tonnent les membres du comité. Elle intervient au moment où les étudiants et étudiantes subissent une hausse massive de leurs taxes d'études: +40% pour les étudiant-es suisses et +110% pour les étranger-ères.»

«L'Etat fait payer plus cher les études et retire l'argent public censé soutenir la formation. C'est un véritable hold-up!» s'insurge Adrien Rastello de la Jeunesse socialiste genevoise.

Pour Chloé Besse, cosecrétaire du Groupement des associations genevoises des employé-es des écoles HES Genève (GAGE), couper 2 millions de francs par année au prétexte d'une hausse des taxes d'études est «un raisonnement cynique. C'est une décision inacceptable. Les recettes issues de la hausse des taxes devaient servir à soutenir la santé et l'accompagnement social, pas à combler des économies budgétaires». A cela s'ajoute une réalité du terrain «de plus en plus préoccupante»: une précarité estudiantine «qui explose», des problèmes d'endet-



Les étudiant-es des HES genevoises se sont mobilisé-es l'année dernière contre l'augmentation des taxes d'études. JPDS

tement en augmentation et de santé psychique depuis le Covid.

François Baertschi, président et député du MCG, considère que «ces économies voulues par le Conseil d'Etat vont avoir des coûts humains et économiques plus chers au final».

LJS pointé du doigt

Un petit retour en arrière s'impose. Longuement discuté en commission des finances, le projet de loi pour le contrat de prestations entre le canton et la HES-SO Genève prévoyait le versement d'une subvention de 35 millions de francs annuelle. En juin

2025, le Conseil d'Etat réclame, à la surprise générale, la diminution de 2 millions de francs de cette enveloppe budgétaire. Car entre temps, le comité gouvernemental de la HES-SO – dont font partie les conseiller-ères d'Etat romand-es chargé-es de la formation – a, en septembre 2024, décidé d'augmenter les taxes d'études semestrielles dès la rentrée académique 2025-2026. Les étudiant-es suisses des HES genevoises paient donc dorénavant 700 francs par semestre au lieu de 500 francs. Quant aux étudiant-es étranger-ères, l'écologie est passé de 500 francs à 1050 francs. Avec cette hausse des taxes, 3 millions

de plus par an devraient tomber dans l'escarcelle des HES genevoises justifient les autorités cantonales.

Le 12 décembre 2025, le Grand Conseil a donc entériné en plénière, par 50 oui contre 44 non, cette décision du Conseil d'Etat d'amputer le contrat de prestation. Grâce notamment à la formation politique Libertés et Justice sociale (LJS), accusée d'avoir «retourné sa veste de manière inexplicable», tancent les référendaires. Du côté de la formation de Pierre Maudet, on s'inscrit en faux. «Nous étions favorables au contrat de prestations initial, mais la situation a changé au fil

du temps», explique Laurent Seydoux, député LJS et membre de la commission des finances. «Le Conseil d'Etat a proposé – de manière un peu cavalière il est vrai – de supprimer 2 millions, ce qui nous a semblé nécessaire dans un contexte budgétaire d'austérité. Il est inapproprié de parler de coupe. D'autant que les HES se retrouvent avec un million supplémentaire par année avec l'augmentation des taxes. Je ne comprends donc pas ce référendum. C'est un autogol.»



«L'Etat fait payer plus cher les études et retire l'argent public censé soutenir la formation. C'est un véritable hold-up!»

Adrien Rastello

Du côté du DIP, la conseillère d'Etat Anne Hiltbold répond laconiquement: que «les débats ont eu lieu au Grand Conseil et nous n'avons pas de commentaire supplémentaire à formuler», fait-elle dire par son service de communication.

Interrogée, la direction générale HES-SO Genève, qui était opposée à l'augmentation des taxes d'écologie, répond avoir «pris acte de cette décision. La lutte contre la précarité estudiantine, l'accompagnement dans la réussite du cursus et les bonnes conditions d'études constituant des éléments importants à nos yeux, nous veillerons à les maintenir», explique le service communication.

Les référendaires ont jusqu'au 9 février pour récolter les signatures nécessaires. I